



Appel de 160 militants ouvriers et élus

Non à la dictature de la "troïka" Non au plan Europlus, non à la

Le mouvement ouvrier doit affirmer son indépendance

La crise se développe dans toute l'Europe. La zone euro est au bord de l'explosion. Après la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie et l'Espagne sont sur la sellette.

Ainsi, alors que le Conseil des ministres italien a adopté le 30 juin dernier un plan de rigueur de plus de 40 milliards d'euros d'ici à 2014, la chancelière allemande, Angela Merkel, vient d'exhorter le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, à une adoption rapide du plan par le Parlement « avant la pause estivale ».

Le président du Conseil italien a donc solennellement appelé à la « cohésion nationale », « un message reçu par l'opposition, qui ne fera pas d'"obstructionnisme" » (AFP, 11 juillet). Au même moment, en France, droite et « gauche » s'engagent, quel que soit le vainqueur de 2012, à « un effort de 20 milliards pendant cinq ans ».

Dans une telle situation, la question de l'indépendance du mouvement ouvrier est centrale.

Oui, il revient au mouvement ouvrier d'affirmer clairement que la dette n'est pas celle du peuple. Il lui revient, pour défendre les revendications ouvrières, de se dresser et de refuser de se soumettre à la dictature de la réduction des déficits publics dictée par le FMI et l'Union européenne. Tel est le sens de l'appel de 160 militants ouvriers et élus que nous publions dans ces pages.

Pour sauver le système capitaliste, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque centrale européenne (BCE) et l'Union européenne prétendent imposer à tous les peuples et à la classe ouvrière un plan d'austérité d'une brutalité sans précédent.

Que ce soit en Grèce ou au Portugal, la troïka impose aux gouvernements — qui l'acceptent — la baisse des salaires, la liquidation de toutes les conquêtes sociales et brade au secteur privé toutes les entreprises publiques et nationalisées.

Face à cette politique, dans toute l'Europe, les travailleurs résistent, n'acceptent pas et combattent pour préserver leurs conquêtes, comme l'a démontré le mouvement massif des travailleurs en France pour s'opposer à la réforme des retraites.

En France, à la demande de l'Union européenne, le gouvernement tente d'imposer le plan Europlus —

que ce soit par la constitutionnalisation de la rigueur ou par tout autre moyen —, plan Europlus qui prévoit, entre autres, des milliers de licenciements et de suppressions de postes, le blocage des salaires, la généralisation de la précarité, en particulier de la jeunesse, la liquidation des libertés communales et de nouvelles privatisations. Pour mettre en œuvre cette politique réactionnaire, en France comme dans le monde entier, les gouvernements cherchent à associer les organisations du mouvement ouvrier. En Espagne, ils ont imposé un pacte social.

Les soussignés observent qu'en Tunisie, lorsqu'ils ont renversé la dictature de Ben Ali, les travailleurs ont su retrouver les voies de l'organisation syndicale, l'UGTT (renforcée, depuis, de 150 000 nouveaux adhérents, en particulier les jeunes), pour exiger la satisfaction de leurs revendications et le respect de la démocratie.

PREMIERS SIGNATAIRES

Michel Allain, syndicaliste Equipement (92) ; José Alvarez, syndicaliste construction (75) ; Maria Alves, syndicaliste métallurgie (39) ; Xavier Amor, syndicaliste métallurgie (93) ; Richard André, syndicaliste bois (71) ; Dominique Arnaudies, syndicaliste télécommunicant (75) ; Jacques Aurigny, syndicaliste Education nationale (75) ; Myriam Bakowski, syndicaliste postière (47) ; Cendrine Ballon, syndicaliste services publics (86) ; Jacky Bara, syndicaliste (79) ; Paul Barbier, syndicaliste enseignement (49) ; Thierry Barbier, syndicaliste santé (71) ; Jean Bazelle, maire de Lascelle, ancien syndicaliste action sociale (15) ; Christophe Benoit, syndicaliste enseignant (34) ; Nicole Bernard, syndicaliste organismes sociaux (75) ; Sylvain Bernard, syndicaliste postier (93) ; Aurélien Bernier, auteur (86) ; Jacques Berthault, syndicaliste santé (39) ; Pierre Besse, syndicaliste cheminot (75) ; Denis Bézirard, syndicaliste agro-alimentaire (76) ; Jean-Simon Bitter, syndicaliste assurances (93) ; Serge Bloch, syndicaliste agro-alimentaire (67) ; Jean-Vincent Boudou, syndicaliste (15) ; Yves Bourdin, syndicaliste retraité métallurgie (85) ; Alain Boutareaud, syndicaliste Finances publiques (33) ; Claude Brochard, syndicaliste services publics (95) ; Fabrice Brucker, syndicaliste Equipement (07) ; Marc Buard, syndicaliste services publics (93) ; Raphael Cacioppola, syndicaliste métallurgie (69) ; Bruno Cailletaux, maire adjoint (44) ; Rémi Candelier, syndicaliste enseignant (76) ; Mireille Carrot, syndicaliste santé (42) ; Patrick Catrix, syndicaliste cheminot (75) ; Daniel Chalier, syndicaliste santé (63) ; Philippe Chamek, syndicaliste postier (93) ; Jean-François Chazerans, syndicaliste Education natio-

nale (86) ; Jocelyn Clodine-Florent, syndicaliste postier (75) ; Pascal Costarella, syndicaliste enseignement (38) ; Olivier Crammer, syndicaliste Education nationale (59) ; Jean-Paul Crouzet, syndicaliste enseignement (69) ; Marise Dantin, syndicaliste hospitalière (75) ; Alain Davanture, syndicaliste bois-construction (71) ; Christian De Vito, syndicaliste commerce (13) ; Clarisse Delalondre, syndicaliste énergie (92) ; Jean-Michel Delaye, syndicaliste territoriaux (67) ; Cécile Delecay, syndicaliste enseignante (26) ; Claire Delore, syndicaliste santé (37) ; Gilles Denosjean, syndicaliste enseignement (71) ; Aline Dotto, syndicaliste hospitalière (38) ; Christian Duffy, syndicaliste services publics (75) ; Didier Dunant, syndicaliste hospitalier (75) ; Francis Durand, syndicaliste (74) ; Daniel Dutheil, syndicaliste hospitalier (92) ; Patrick Dutto, syndicaliste métallurgie (64) ; Gérard Euzenet, syndicaliste recherche (13) ; Christian Eyschen, syndicaliste, responsable mutualiste, libre-penseur (92) ; Gilbert Faraci, syndicaliste Défense (83) ; Marie-Christine Fararik, syndicaliste santé (75) ; Salah Ferkoune, syndicaliste chimie (69) ; Didier Ferron, syndicaliste postier (86) ; Gérard Fijalek, syndicaliste métallurgie (30) ; Alexandra Fiquet, syndicaliste territoriaux (86) ; Catherine Fléchar, syndicaliste énergie (75) ; Christophe Fonte, syndicaliste recherche publique (54) ; Didier Fouché, maire de Soullitré, ancien syndicaliste SNCF (72) ; Gérald Fromager, syndicaliste (02) ; Didier Gadéa, syndicaliste viticulteur (34) ; Michel Gannereau, syndicaliste Equipement (49) ; Claude Gatard, syndicaliste cheminot (91) ; Gabriel Gaudy, syndicaliste (75) ; Patrick Gauthier, syndicaliste Equipement (22) ;

Christophe Gentile, syndicaliste travailleurs de l'Etat (83) ; Marc Georges, syndicaliste (74) ; Bernard Giusti, syndicaliste hospitalier (75) ; Orlando Gomes, syndicaliste métallurgie (39) ; François Grazza, syndicaliste cheminot (75) ; Gérard Gressot, syndicaliste métallurgie (69) ; Jean-Louis Guérin, syndicaliste docker (35) ; Franck Guilbert, syndicaliste spectacle (75) ; Yacine Hadj-Hamou, syndicaliste fonctionnaire (31) ; Patrick Hébert, syndicaliste (44) ; Lucette Hohmann, syndicaliste textile (67) ; Didier Hude, syndicaliste enseignant (44) ; Daniel Jeannin, maire de Montenois, ancien syndicaliste automobile (25) ; Claude Jenet, syndicaliste (84) ; Daniel Juret, syndicaliste hospitalier (49) ; Jacques Lafouge, humaniste libre-penseur ; Denis Langlet, syndicaliste métallurgie (78) ; Gilles Larrieu, syndicaliste métallurgie (64) ; Jacques Le Beuvant, syndicaliste Education nationale (29) ; James Le Cabellec, syndicaliste territoriaux (47) ; Sébastien Le Dû, syndicaliste postier (86) ; Gérard Le Goff, syndicaliste métallurgie (67) ; Martine Lehemonet, syndicaliste enseignement (75) ; Marie-Paule Lemonnier, médecin hospitalier (75) ; Bernard Lempereur, syndicaliste enseignant (75) ; Luc Lestrade, syndicaliste Finances publiques (40) ; Gérard Luiggi, syndicaliste Equipement (83) ; Lina Maillard, syndicaliste Sécurité sociale (75) ; Jean Markun, syndicaliste mines de fer (57) ; Jean-Charles Marquiset, syndicaliste services publics (91) ; Françoise Martinez, syndicaliste Finances (83) ; Christophe Massé, syndicaliste postier (86) ; Christian Mérot, syndicaliste métallurgie (49) ; Alain Millard, syndicaliste postier (93) ; Hugues Miller, syndicaliste services publics (57) ; Christian Moreau, maire de



ÉDITORIAL

Tout s'accélère

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Espagne, Portugal, Grèce... C'est au tour de l'Italie.

Ce 12 juillet, Giulio Tremonti quitte précipitamment ses collègues ministres des Finances de l'Union européenne réunis à Bruxelles. Il lui faut d'urgence rentrer à Rome pour « boucler » le plan de rigueur, dont l'adoption, prévue le 21, est avancée au 14 juillet. Il s'agit, explique le président du Sénat italien, de « donner à l'étranger un signal de cohésion ». Message « reçu par les chefs de file de l'opposition de gauche et du centre au Sénat, qui ont indiqué (...) être d'accord avec une adoption "très rapide" de ce plan » (AFP, 12 juillet).

De nouveau, le consensus droite-gauche pour répondre aux exigences des « marchés », c'est-à-dire des spéculateurs et des capitalistes. Tous d'accord pour soumettre le peuple italien à un nouveau plan de rigueur de 40 milliards d'euros prélevés sur le dos de la classe ouvrière, de la jeunesse et des services publics.

A propos des services publics, justement : l'organisation patronale européenne (PFE-CCRE) et la Fédération syndicale européenne des services publics (qui regroupe la totalité des organisations syndicales dans la fonction publique) viennent de signer une déclaration commune. Elles y « saluent le guide de la Commission européenne sur les marchés publics socialement responsables ». Cette déclaration commune recommande de lire ce guide « en parallèle avec le traité de Lisbonne », dont elle rappelle qu'il préconise la mise en place des « services d'intérêt économique général » (qui peuvent indifféremment être rendus par un service public ou un organisme privé). Le but étant de « contribuer à une économie sociale de marché équitable ».

Qu'est-ce qu'une « économie sociale de marché équitable » ? C'est l'économie de marché, donc les privatisations, qui découlent de la « concurrence libre et non faussée » du traité de Maastricht (reprise dans celui de Lisbonne). On peut l'enjoliver de « social » ou « équitable », cela n'y change rien !

Ainsi, au moment où, dans toute l'Europe, l'Union européenne (dans le cadre de la « troïka ») impose le démantèlement des services publics et les privatisations, son « guide » sur les marchés publics (qui recommande la privatisation aux collectivités territoriales) obtient l'appui de la Fédération syndicale européenne (1) ! Ainsi se met en place la gouvernance corporatiste qui prétend associer les organisations ouvrières à la « troïka ».

Tout s'accélère. Nul ne peut croire qu'après l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie ne viendra pas le tour de la France. D'où l'importance de l'initiative lancée par 160 militants ouvriers et élus de toutes tendances et de toutes origines qui appellent le mouvement ouvrier à « refuser le rôle que lui assignent les institutions internationales (FMI, BCE, Union européenne) et les gouvernements ».

Le POI, pour sa part, dans le respect de la diversité des signataires, ne peut que se reconnaître dans leurs objectifs. Et y puiser une détermination renouvelée à assurer le succès du meeting du 1^{er} octobre avec des travailleurs et des militants venus de toute l'Europe pour dire d'une seule voix : non à la dictature de la « troïka », non à la dictature des déficits.

(1) La déclaration précise que l'adoption de ce guide est d'autant plus importante « dans le contexte actuel de la crise économique et des mesures d'austérité » dans laquelle « les autorités locales et régionales pourraient inciter à opter pour le moindre prix ».

(FMI, BCE, Union européenne) dictature des déficits

- Les soussignés s'adressent à tous les travailleurs, militants du mouvement ouvrier et démocrates.
- Il n'est pas possible d'accepter la politique que veut imposer la « troïka » (FMI, BCE, UE). Pour aider à la résistance et préparer les combats inévitables à venir, les signataires appellent tous les travailleurs et démocrates, et leurs organisations, à se rassembler au-delà de la diversité de leurs engagements.
- Il revient au mouvement ouvrier de refuser le rôle que lui assignent les institutions internationales (FMI, BCE, UE) et les gouvernements.
- Il revient au mouvement ouvrier d'organiser la résistance pour défendre les intérêts des travailleurs, mais aussi les conquêtes démocratiques et les acquis de la civilisation.

- Il revient au mouvement ouvrier de s'unir au-delà des divergences compréhensibles pour refuser les diktats de l'Union européenne.
- Sur ces bases, et face à la soumission des partis politiques liés à l'Union européenne, il revient aux travailleurs et aux militants qui partagent ces objectifs de se regrouper.
- C'est pourquoi, les soussignés proposent d'organiser une conférence nationale de militants afin d'échanger nos points de vue et de discuter des moyens à mettre en œuvre pour défendre l'indépendance de nos organisations, notamment à l'égard des gouvernements, pour faire échec à tous les plans antisociaux préparés par l'Union européenne.

Dannemoine, syndicaliste Education nationale (89) ; Lilian Mounard, syndicaliste (93) ; Suno Navarro, syndicaliste énergie (31) ; Philippe Navarro, syndicaliste santé (69) ; François Nicolai, syndicaliste nettoyage (75) ; Fabrice Olsak, syndicaliste Education nationale (33) ; Lionel Parlant, syndicaliste postier (69) ; Frédérique Paul, syndicaliste (86) ; Jean-Claude Perou, syndicaliste enseignement (86) ; Yan Perrotte, militant ouvrier (50) ; Michel Petrequin, syndicaliste enseignant (34) ; Hervé Picamelot, syndicaliste métallurgie (71) ; Pierre Piccarretta, syndicaliste métallurgie (38) ; Marc Pipeau, syndicaliste Culture (75) ; Jean Placenti, syndicaliste éducateur spécialisé (94) ; Emmanuel Poisson, syndicaliste (28) ; Fabrice Pone, syndicaliste métaux (39) ; Pascal Poyen, syndicaliste Finances publiques (71) ; Philippe Quintard, syndicaliste (92) ; Odile Raffini, syndica-

liste (77) ; Daniel Rassat, syndicaliste enseignant (26) ; Michel Raynaud, syndicaliste travailleur de l'Etat (36) ; Jean-Louis Remande, syndicaliste cheminot (76) ; Bruno Ricque, syndicaliste santé (76) ; Alain Rivron, syndicaliste postier (30) ; Marie-Line Robinet, syndicaliste fonctionnaire (75) ; Sylvie Roger-Pons, syndicaliste (19) ; Alain Roques, syndicaliste recherche agronomique (45) ; Rose-May Rousseau, syndicaliste santé (94) ; Didier Rouze, syndicaliste énergie (31) ; Bernard Saas, syndicaliste chimie (71) ; Joachim Salaméro, syndicaliste (33) ; René Sale, syndicaliste hospitalier (13) ; Pascal Samouth, syndicaliste (43) ; Roger Sandri, syndicaliste ; Marc Sauterey, syndicaliste transports (91) ; Arsène Schmitt, syndicaliste travailleur frontalier (57) ; Philippe Selva, syndicaliste Finances publiques (75) ; Alain Serre, syndicaliste professionnels de

vente (75) ; Christian Sourbès, maire de Lagrange (40) ; Sylvain Sourdillat, syndicaliste Finances publiques (40) ; Maurice Stobnicer, syndicaliste enseignant (93) ; Thierry Teruel, syndicaliste postier (93) ; Olivier Tomnet, syndicaliste métallurgie (92) ; Jacques Tournat, syndicaliste banque (86) ; James Treuil, syndicaliste services publics (86) ; Michel Trougnou, syndicaliste enseignement (86) ; Jean-Paul Villette, syndicaliste métallurgie (71) ; Vincent Vilpateur, syndicaliste (95) ; Alain Vollaro, syndicaliste territoriaux (13) ; Laurent Weber, syndicaliste Sécurité sociale (92) ; Hubert Whitechurch, syndicaliste enseignement supérieur (67) ; Dolores Wickramasinghe, syndicaliste postière (93) ; Pascal Zadikian, syndicaliste transports (93).

(2 juillet 2011) ■

Je m'associe à cet appel et je souhaite que mon nom soit public.

Nom, prénom :

Adresse :

Qualité :

Tél. : E-mail :

Pour tout contact : appel2juillet@gmail.com

Michel Allain : 14, rue Emile-Zola, appt 215, 92600 Asnières-sur-Seine — Philippe Selva : 14, rue de la Boétie, 91210 Draveil

Économie

La course à “la réduction des déficits publics” disloque les pays de l’Union européenne

C’est au tour de l’Italie... Et demain ?

Yan Legoff

Après la Grèce, l’Irlande, le Portugal, cette fois-ci, c’est la situation économique, et surtout politique, de l’Italie qui a mis le feu aux poudres. Et l’on se pose inévitablement la question : à qui le tour ? En deux séances consécutives, la Bourse de Milan a dégringolé de 7,4 %, entraînant dans son sillage la plupart des Bourses du continent. Le lendemain, 12 juillet, un même effroi parcourt la « une » des journaux. « Europe : la crise de la dette panique les marchés » (*Le Figaro*) ; « L’Europe craque, les marchés plongent » (*La Tribune*) ; « Zone euro : l’engrenage » (*Les Echos*).

Les spéculateurs (financés par les plus grands établissements financiers) — notamment américains, souffle le *Financial Times* — s’en donnent à cœur joie, pariant sur une faillite en cascade des Etats européens. Un professeur d’économie de l’école de commerce HEC dénonce même, en page 3 du quotidien patronal *La Tribune*, une « bande organisée de spéculateurs mobiles, bien armés et à ce jour anonymes », qui a « un intérêt financier à mettre des pays européens en faillite ». « Aujourd’hui,

cette bande s’attaque à l’Italie, à l’Espagne. Demain, ce sera le tour de la France », s’exclame-t-il encore.

Mais ce n’est qu’un aspect de la crise de dislocation qui saisit les sommets.

C’est une crise politique intense, tant dans les institutions de l’Union européenne que dans chaque gouvernement, qui nourrit la spéculation. Et cette crise politique a pour racine les profondes difficultés des gouvernements à imposer aux travailleurs les politiques de démantèlement social avec la violence et au rythme exigés par les « marchés ». Ce qu’ils veulent : un « consensus national » dans chaque pays pour tailler à la hache, et par tous les bouts, dans le « coût du travail » (diminution des salaires, baisse des retraites, privatisations, etc.).

Car les « spéculateurs », ce sont avant tout des capitalistes qui font de la politique. *La Tribune* résume leur point de vue : « Chaque pays européen doit démontrer, preuve à l’appui, sa capacité à redresser les comptes publics. » Concernant l’Italie, « les investisseurs ont des doutes sur les efforts de réduction budgétaire promis », expliquent *Les Echos*. Or, même si elle vient d’adopter en Conseil des

ministres, en plein été, un plan d’économies draconien de 47 milliards d’euros (1), « la coalition de Silvio Berlusconi est au bord de l’implosion », poursuit *La Tribune*, qui rappelle que Berlusconi, le matin même de l’effondrement de la Bourse, désavouait dans la presse son ministre des Finances. Mais qui mettre à la place de Berlusconi ? « Un successeur crédible est encore introuvable », constate *La Tribune*... Même si, « à Rome, l’opposition parlementaire a promis de ne se livrer à aucune “obstruction” » dans l’examen du plan de rigueur, soulignent *Les Echos*.

Décodons le langage des « marchés » : Berlusconi ne tiendra pas longtemps, la « gauche » italienne est de bonne volonté, mais n’est pas en mesure, aujourd’hui, de contenir jusqu’au bout l’inévitable réaction de la classe ouvrière. D’où la pression, exercée par les spéculateurs, sur tous les partis politiques italiens, les organisations ouvrières...

Sous des formes et à des degrés divers, c’est la situation de tous les pays européens. ■

(1) Comprenant notamment des coupes dans les dépenses de santé, prolongation de deux ans du gel des embauches des fonctionnaires et des salaires, avancement à 2011 de l’augmentation de l’âge de départ à la retraite.

“Demain, ce sera le tour de la France”

(*La Tribune*, le 12 juillet)

En France, le patronat appelle à “l’unité nationale” pour réduire “les déficits”

La “gauche” a voté contre la réforme constitutionnelle... en s’excusant presque.

Le projet de réforme constitutionnelle sur l’interdiction des déficits est sur le point d’être définitivement adopté par le Parlement, après une troisième lecture à l’Assemblée nationale, le 13 juillet. Resterait à convoquer le Congrès (réunion des députés et des sénateurs), ce qui demeure hypothétique, les parlementaires de « gauche » ayant voté contre le projet (une majorité de 60 % est nécessaire au Congrès).

« Ce qui nous engage, c’est la réduction des déficits. Voilà l’objectif qui nous lie à nos partenaires européens », a expliqué le nouveau ministre du Budget, Valérie Pécresse, au *Journal du dimanche* (10 juillet). Cette réforme constitutionnelle est « fondamentale », dit-elle, « car elle obligera les gouvernements futurs ».

La « réduction des déficits », voici ce que cela signifie : « Il n’est pas question de revenir » sur le non-remplacement d’un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, assure le ministre, « il y aura 30 400 postes non remplacés l’an prochain ». Et de s’exclamer : « Nous arrivons à un tournant historique. Pour la première fois, en 2012, la masse salariale de l’Etat va baisser. »

Quelques jours plus tôt, son gouvernement avait décidé d’avancer de quelques années (pour les générations nées en 1955) l’allongement de la durée de cotisation à 41,5 annuités, initialement prévu pour 2020. Il venait aussi de décider de supprimer le remboursement à 100 % pour les nouveaux malades souffrant d’hypertension.

Et cela ne sera certainement pas suffisant : « Nous ferons des efforts supplémentaires », promet le ministre Pécresse, hantée par une possible réaction négative des marchés financiers. Bref, dans la voie de la « réduction des déficits », il n’y a aucune limite... A vrai dire, tout se passe comme si la réforme constitutionnelle s’appliquait déjà !

D’autant plus que l’opposition des parlementaires du PS à ce projet de « règle d’or » a été des plus mesurées. « Faut-il une règle des finances publiques ? », s’est interrogée en séance, le 28 juin, la députée PS Aurélie Filippetti. Elle n’exclut rien, mais il aurait fallu, dit-elle, « une concertation transpartisane », c’est-à-dire que « l’opposition soit associée à sa préparation ». Le député PS Jérôme Cahuzac, président de la commission des finances, va même jusqu’à dire le même jour, s’excusant presque du vote négatif de son groupe : « Cette occasion manquée est regret-

table. En effet, l’adoption d’une règle aurait, à coup sûr, permis à notre pays d’avoir une position plus confortable dans la crise presque continue de la zone euro que nous connaissons. »

Conclusion du ministre Valérie Pécresse, au Sénat cette fois, le 11 juillet : « Ces objectifs ont tout pour susciter le consensus. »

L’éditorialiste du journal patronal *Les Echos*, le 12 juillet, fait la part des choses, appelant les uns et les autres à s’entendre dans une « unité nationale » : « Sur le papier, cette nouvelle règle (la réforme constitutionnelle — NDLR) a toutes les qualités pour être adoptée par la majorité comme par l’opposition (...). La proximité de la présidentielle n’invite guère, il est vrai, les socialistes à l’aménité. Et le gouvernement s’arrange bien de cette fracture. Mais quand tant d’adversaires guettent les fragilités françaises, après celles de la Grèce, du Portugal et de l’Italie, quand le sort de la zone euro commande de faire front, c’est une occasion perdue d’afficher la force de l’unité nationale, et nul ne peut en sous-estimer les conséquences. »

Et tout travailleur, tout militant ouvrier peut légitimement se dire : personne ne peut sous-estimer ou même ce consensus sur la « réduction des déficits » auquel ils veulent nous contraindre, à « gauche » et à droite, chacun à leur manière : à la destruction de la moindre conquête sociale, qui sera toujours de trop pour les marchés financiers. Il n’y a aucune raison de l’accepter. Y. L. ■

Préparation d’une conférence nationale de délégués des comités d’action politique

HAYANGE (MOSELLE)

“La baisse graduelle des déficits, ce n’est pas une revendication des travailleurs, mais celle du Medef, de l’Union européenne et du FMI”

Le 5 juillet s’est tenue, à Hayange, la réunion du comité pour l’unité contre la dictature de la dette.

Jean Markun (secrétaire national du POI) est revenu sur le but du comité : « Pourquoi élargir notre comité ? Il s’agit de s’unir contre la dictature de la dette, en utilisant le nouvel appel des syndicalistes et des maires contre le “pacte social”. Nous sommes confrontés au problème suivant : à la suite du mouvement contre la réforme des retraites, l’intersyndicale a signé un appel pour “la nécessaire réduction des déficits publics”. Ensuite, cela a été repris par le congrès de la CES (Confédération européenne des syndicats — NDLR). Les syndicats doivent défendre les revendications des travailleurs, et, pour cela, ils ne peuvent pas accepter la réduction des déficits, choix économique et politique du FMI et de l’Union européenne qui engendre la destruction des conquêtes sociales. Il nous faut discuter de ces problèmes. »

Geneviève Marchal (syndicaliste, Veuves et femmes de mineurs) a souligné que « les gens en ont marre, mais la perspective politique est brouillée. Ainsi, le secrétaire général du PCF dit, d’un côté, “non à la dictature de la dette” et, de l’autre, “il faut maintenir l’euro”. Cela pose problème, car pour annuler la dette, il faut nécessairement rompre avec l’euro ! »

Jean-Claude Mousel (syndicaliste mineur) a expliqué comment, dans sa commune, à Fontoy, en prenant le temps de discuter et d’argumenter avec *Informations ouvrières*, il a fait signer cent personnes contre la réforme constitutionnelle. Trois se sont abonnés.

Hugues Miller (militant PCF et syndicaliste des services publics) a informé que, dans son syndicat, il s’est « opposé à l’orientation cadrée par “la baisse graduelle des déficits”, car ce n’est pas une revendication des travailleurs, mais celle du Medef, de l’Union européenne et du FMI. Il y a un gros travail à faire dans les syndicats, sinon on va arriver dans une situation comme en Espagne avec les “indignés”, où les syndicats qui ont signé le “pacte social” avec les patrons et le gouvernement ont été sortis. »

Propositions adoptées :

— Organiser deux réunions, à la cité Bellevue et à Fontoy.

— Adresser une lettre aux signataires de Fontoy contre la réforme constitutionnelle.

— Participer au meeting internationaliste du POI le samedi 1^{er} octobre, à Paris.

— Préparer un rassemblement à Hayange contre la dictature de la dette, en septembre.

Pessac (Gironde)

Constitution d’un comité pour le non à la dictature des déficits publics

Une vingtaine de travailleurs, syndicalistes et militants ont constitué fin juin, à Pessac, un comité pour l’unité pour la résistance, pour le non à la dictature des déficits publics. Parmi eux, des travailleurs de l’usine LU, à Cestas.

Pour une enseignante de collège, « la réduction des “déficits publics”, c’est une rentrée angoissante : on perd l’équivalent d’un poste et demi et les moyens de faire fonctionner une classe pour élèves de troisième en difficulté. On ne sait pas sur quoi ni sur qui on va pouvoir compter. »

Une travailleuse précaire insiste sur la liquidation du logement social par la vente des appartements. Un autre nous apprend, avec émotion, qu’il a deux enfants parmi ceux qu’on appelle les « travailleurs pauvres » : « Ils sont en CDI... à temps partiel et gagnent 800 euros par mois. Ils travaillent dans le commerce. Ce contrat permanent à temps partiel, cela permet aux employeurs d’avoir des allègements de charges sociales, voire l’exonération ! Ces “charges sociales” que l’on nous doit ! C’est notre salaire différé ! » A LU Cestas, indique un autre, il existe des contrats de six mois à six heures par semaine ! Tous en concluent qu’il faut s’organiser. Décision est prise d’informer les 140 signataires de la constitution du comité et de les appeler à s’organiser.

Une diffusion est programmée à l’usine de LU, à Cestas. Il est décidé de se retrouver dès le vendredi 26 août. ■